



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 20 septembre 2021 à 19h00, en vidéoconférence, sont présents :

Madame la conseillère Odile Roy, messieurs les conseillers Denis Viel, Louis-Marie D'Anjou, Mario Bouchard et Gaëtan Gagné formant quorum sous la présidence de monsieur le maire André Fournier.

Est aussi présent monsieur Laval Robichaud, directeur général.

1- Ouverture

Monsieur le maire déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint.

2- Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance,
2. Adoption de l'ordre du jour,
3. Période de questions,
4. Adoption du règlement 264-21 « acquisition d'un camion avec équipement de déneigement »
5. Levée de la séance

2021-09-254

Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3- Période de questions

Pas de question

4- Adoption du règlement 264-21– Acquisition d'un camion avec équipement de déneigement

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la réunion du conseil de la Ville de Causapscal à la séance du 16 septembre 2021 et que la présentation du règlement a eu lieu à la même séance;

2021-09-255

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'adopter le règlement 264-21, intitulé « acquisition d'un camion avec équipement de déneigement ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5- Levée de la séance

2021-09-256

Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, de lever la séance.

André Fournier, maire

Laval Robichaud, directeur général et
Secrétaire-trésorier